



SYNTHÈSE CHIFFRÉE DU MÉMENTO 2015

Informations disponibles au 31 décembre 2014

Sommaire

Le contexte géographique et socio-économique	2
Le changement climatique	2
Les démarches de territoire	3
L'économie verte	3
Les indicateurs synthétiques de l'environnement	4
La nature et la biodiversité	4
L'eau	5
L'agriculture et la sylviculture	6
Le patrimoine géologique et les matériaux	6
Les déchets	7
L'urbanisme et l'habitat	7
La mobilité	8
L'environnement sonore	10
La qualité de l'air	10
L'énergie	11
Les risques naturels et technologiques majeurs	11
La sensibilisation et l'éducation à l'environnement	12
Les agences et observatoires régionaux de l'environnement	12

Ces dernières années ont apporté leur lot de nouvelles données sur l'environnement, notamment depuis la dernière édition 2011 du *Mémento*. Ces nouvelles données ont été produites, notamment, à la faveur de l'élaboration des planifications régionales dans les domaines du climat, des continuités écologiques, de l'aménagement régional, des déchets, de la gestion des eaux, du risque inondation. De nouvelles thématiques viennent ainsi enrichir cette quatrième édition : vulnérabilité au changement climatique (îlot de chaleur urbain, risques sanitaires), démarches citoyennes de territoire, schéma régional de cohérence écologique, schéma régional environnemental des berges, nature en ville, matériaux biosourcés, acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Le document est téléchargeable par chapitre sur le site de l'IAU, qui contient également des textes et cartes complémentaires à la version papier.

Le contexte géographique et socio-économique

L'occupation du sol

Les espaces agricoles, boisés et naturels totalisent 77 % de l'espace francilien. Le reste correspond à des espaces urbanisés. L'agriculture occupe environ 50 % de la superficie régionale. Les bois et forêts couvrent près du quart de la région. Les milieux naturels et les espaces en eau occupent 3 % de la surface régionale.

La population

L'Île-de-France compte 11,85 M d'habitants au 01/01/2011 soit 19 % de la population de la France métropolitaine.

L'économie

L'Île-de-France contribue pour 31 % au PIB national. Elle compte plus de 6 M d'emplois (91 % salariés).

C'est la 2^e plateforme aéroportuaire et la 2^e plateforme fluviale d'Europe, mais la 1^{re} région industrielle et la 1^{re} région agroalimentaire de France en termes de valeur ajoutée. Le 1^{er} marché de produits frais du monde est situé sur son territoire.

La région importe 67 % des ressources qu'elle consomme (majoritairement des produits pétroliers et des produits manufacturés) et exporte 1/3 du volume de matières. La consommation de ressources par habitant est de 41 t/hab/an (46 t/hab/an en France).

Lien vers le texte intégral du chapitre « Le contexte géographique et socio-économique » (à venir)

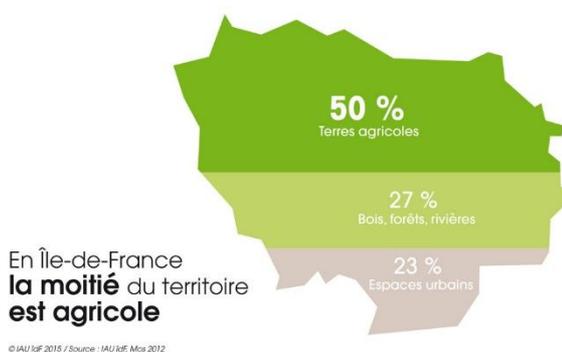
Pascale LEROI, *Les trajectoires de l'économie francilienne. Constats et enjeux*, mars 2016 : <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/les-trajectoires-de-leconomie-francilienne.html>

Yves BURFIN, Paris Ile-de-France CCI, Vincent GOLLAIN, Patrick HERNANDEZ, Insee Île-de-France, Christine TARQUIS, Séverine KOLODZIEJ, Insee Île-de-France, *Chiffres-clés 2016*, juin 2016 : <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/chiffres-cles-2016.html>

Le changement climatique

Les gaz à effet de serre

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) en 2012 ont été de 41 MtEqCO₂ (environ 10 % des émissions nationales). 95 % des émissions directes sont le fait du CO₂.



Les secteurs résidentiel et tertiaire en Île-de-France sont responsables de ...



Les 2 sources majeures de rejet de GES sont le chauffage résidentiel et tertiaire (41 % des émissions) et le trafic routier (32 % des émissions).

Les émissions de CO₂

Les émissions de CO₂ directes et indirectes liées à la production d'énergie (électricité et chauffage urbain) consommée en Île-de-France ont été de 42,5 Mt en 2012.

Le bilan carbone de l'activité touristique représente 17,5 MteqCO₂.

Lien vers le texte intégral du chapitre « Le changement climatique » (à venir)

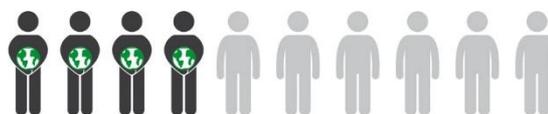
Voir la rubrique « Aménagement durable, ville résiliente, risques » de la page COP21 : <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/cop21/amenagement-durable-ville-resiliente-risques.html>

Les démarches de territoire

Les agendas 21

Le panorama 2015 des agendas 21 locaux recense 160 démarches déclarées en 2014 (conseil régional, 4 conseils départementaux, 3 parcs naturels régionaux, 16 intercommunalités, 136 villes).

Agenda 21 : en Île-de-France, **40 % de la population** est concernée par ce dispositif en développement



La France s'est engagée à Rio, lors de la conférence sur l'environnement et le développement à mettre en œuvre l'Agenda 21 de Rio, programme d'actions pour le 21^e siècle orienté vers le développement durable.

© 129f / Lamy, © IAU ÎF 2015 / Source : Fedat, décembre 2014

La charte forestière de territoire

Créée en 2001, c'est un outil d'aménagement et de gestion durable du territoire, sans valeur réglementaire. Elle vise à insérer davantage les forêts dans leur environnement économique, écologique, social et culturel. 4 chartes ont été signées en Île-de-France pour 139 communes (parc naturel régional du Gâtinais, parc naturel régional Oise-Pays de France, forêt de Sénart, Arc boisé du Val-de-Marne).

Le plan climat-énergie territorial

28 collectivités ont voté leur plan climat-énergie territorial (PCET) et 67 ont engagé une démarche. 102 collectivités ont l'obligation de réaliser un PCET (à partir de 50 000 habitants) et 10 collectivités sont volontaires (suite à la loi transition énergétique pour la croissance verte de 2015, les PCET vont évoluer en PCAET = plans climat-air-énergie territoriaux).

Les parcs naturels régionaux

Les parcs naturels régionaux (PNR) ont été créés en 1967 pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. L'Île-de-France compte 4 parcs naturels régionaux existants (haute vallée de Chevreuse, Vexin français, Gâtinais français, Oise-Pays de France) et 2 en projet (Brie et Deux Morin, Bocage gâtinais).

Lien vers le texte intégral du chapitre « Les démarches de territoire » (à venir)

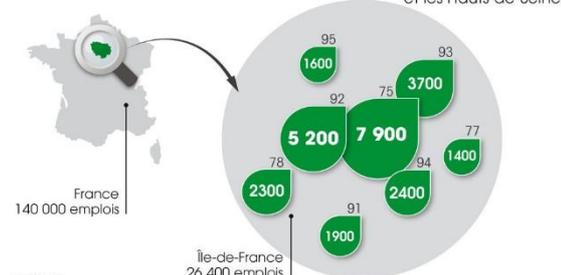
Julie MISSONNIER, Pierre-Marie TRICAUD, Adelaïde BARDON, Nicolas LARUELLE, Cécile MAUCLAIR, Manuel PRUVOST-BOUVATTIER... *Projet de parc naturel régional du Bocage Gâtinais. Étude de faisabilité*, septembre 2015 : <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/projet-de-parc-naturel-regional-du-bocage-gatinais.html>

L'économie verte

On dénombre en Île-de-France 246 000 emplois dans l'économie verte correspondant soit à des professions vertes (à finalité environnementale) soit à des professions verdissantes (qui intègrent la dimension environnementale).

1 profession verte sur 5 est en Île-de-France...

... dont la moitié dans Paris et les Hauts-de-Seine



Si l'on inclut les secteurs autres que l'économie verte, en 2010 le nombre total de professionnels verts est de 26 400 et le nombre total de professionnels verdissants est de 744 800.

Lien vers le texte intégral du chapitre « L'économie verte » (à venir)

Pascale LEROI, Cristina LOPEZ (mai 2015), *Emplois et transition écologique. Tome 1. Optimiser le potentiel d'emplois de la transition écologique* <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/emplois-et-transition-ecologique-1.html>

Carine CAMORS, Cristina LOPEZ (juin 2015), *Emplois et transition écologique Tome 2. L'économie verte en Île-de-France : emplois et professions* <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/emplois-et-transition-ecologique.html>

Les indicateurs synthétiques de l'environnement

L'empreinte écologique

Un Francilien moyen a une empreinte écologique (superficie productive nécessaire pour qu'une population assume son mode de vie sur un territoire) de 4,81 gHa (équivalents-hectares) en 2014. Par type de consommation, le secteur de l'alimentation représente 44 %, le secteur des biens 27 %, celui du logement 16 %.

Un Francilien a une **biocapacité** (superficie biologiquement productive) de 0,54 gHa.

L'indicateur de qualité de l'environnement (IQE)

Basé sur les thèmes air et bruit, climat, eau, utilisation de l'espace, faune et flore, utilisation des ressources, l'IQE a pour l'Île-de-France la valeur 55 et 56 pour la France (mise à jour 2015).

Les inégalités environnementales

13 % de la population et de l'emploi de la région seraient potentiellement exposés simultanément à au moins 3 nuisances et pollutions avérées (sur 5 indicateurs retenus : pollution de l'air, bruit, pollution des sols, pollution de l'eau, pollutions industrielles chroniques).

35 % des Franciliens déclarent travailler dans un milieu professionnel bruyant.

11 % des Franciliens disent cumuler travail bruyant et gêne importante à domicile.

Lien vers le texte intégral du chapitre « Les indicateurs synthétiques de l'environnement » (à venir)

Sandrine GUEYMARD, « Santé-environnement : identifier des zones multi-exposées », *Note rapide Environnement*, n° 713, mars 2016 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/sante-environnement-identifier-des-zones-multi-exposees.html>

Sandrine GUEYMARD, Nicolas LARUELLE, Jean-Philippe CAMARD (ORS), Inégalités environnementales. Identification de points noirs environnementaux en région Île-de-France, mars 2016 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/inegalites-environnementales.html>

Iuli NASCIMENTO, « Une amélioration continue de l'empreinte écologique moyenne des Franciliens », *Note rapide Environnement*, n° 700, septembre 2015 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/une-amelioration-continue-de-lempreinte-ecologique-moyenne-des-franciliens.html>

13 % des Franciliens résideraient dans des zones cumulant au moins 3 nuisances et pollutions*
*sur 5 étudiées

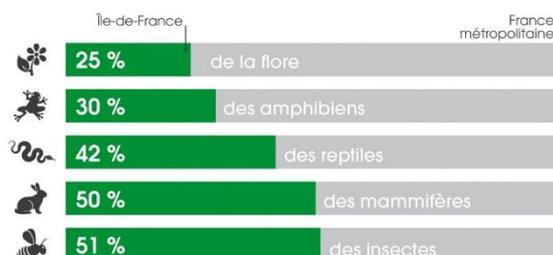


La nature et la biodiversité

Ecomos

Selon Ecomos (cartographie des milieux naturels franciliens), 92,5 % des espaces naturels seraient composés de forêts de feuillus (67,5 %), de forêts de conifères (4 %) et de prairies (21 %).

Une **biodiversité** variée



Le schéma régional de cohérence écologique

Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE), adopté en 2013, a pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité grâce à la préservation et à la remise en état des continuités écologiques.

Les inventaires

Les inventaires des zones naturelles donnent 19 % de la superficie régionale en zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (Znieff).

Les protections

8 % de la superficie régionale en zones Natura 2000.

11 réserves naturelles régionales, 4 réserves naturelles nationales, 36 arrêtés de protection de biotope.

8,5 % de la superficie régionale protégée au titre des milieux naturels.

37 % de la superficie régionale protégée à des titres autres que les milieux naturels.

Lien vers le texte intégral du chapitre « La nature et la biodiversité » (à venir)

Bernard CAUCHETIER, Nicolas CORNET, Cécile MAUCLAIR, Manuel PRUVOST-BOUVATTIER, « Ecomos 2008 : huit ans d'évolution des milieux naturels en Île-de-France », *Note rapide Environnement*, n° 677, mars 2015 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/ecomos-2008-huit-ans-devolution-des-milieux-naturels-en-ile-de-france.html>

Nicolas CORNET, « Les continuités écologiques : approches complémentaires du Sdrif et du SRCE », *Note rapide Environnement*, n° 705, déc 2015 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/les-continuites-ecologiques-approches-complementaires-du-sdrif-et-du-srce.html>

L'eau

La surface en eau et les volumes prélevés

Selon le mode d'occupation du sol 2012, la surface en eau est de 15 597 ha (1,3 % superficie régionale) et la surface des zones humides de 17 933 ha (1,5 % superficie régionale).

Les volumes prélevés 2012 sont de 911,1 Mt pour les collectivités (56 %), 685,2 Mt pour l'industrie (42 %) et 29,9 Mt pour l'agriculture (2 %).

Les schémas d'aménagement et de gestion des eaux

En 2014 sur 22 schémas d'aménagement et de gestion des eaux (sage), 3 sont approuvés et en première révision, 2 mis en œuvre, 4 en cours d'élaboration, 1 à définir.

L'Île-de-France compte 20 contrats de bassin actifs. Il s'agit d'engagements techniques et financiers entre maîtres d'ouvrages locaux et partenaires financiers pour réhabiliter et valoriser des milieux aquatiques sur un périmètre donné, et pour une durée de 5 ans en général.

L'objectif « zéro pesticide » des collectivités

Sur 72 % des communes renseignées en juin 2015 dans l'enquête Natureparif, 93 % des communes sont engagées pour la réduction des pesticides et 6 départements sur 8.

L'assainissement domestique

L'assainissement domestique est assuré par 500 stations d'épuration publiques et plus de 80 stations privées.

857 communes franciliennes engagées dans la **réduction des pesticides**



dont
**157 ayant atteint
l'objectif zéro**

© IAU îdf 2015 / Source : Natureparif, octobre 2015

La santé

En 2012, la qualité bactériologique de l'eau consommée est bonne à excellente pour 99,9 % de la population, la conformité vis-à-vis des pesticides est de 98,7 %, et la conformité en nitrates de 99,9 %.

Lien vers le texte intégral du chapitre « L'eau » (à venir)

L'agriculture et la sylviculture

L'agriculture

Le recensement agricole de 2010 a permis de dénombrer **plus de 5 000 exploitations** et la SAU francilienne représente **48 % du territoire régional**. Les grandes cultures représentent 93 % de la SAU.

Les **circuits courts** (vente directe du producteur au consommateur ou vente indirecte avec 1 seul intermédiaire) concernent 800 exploitations (16 %). Les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) concernent 289 groupes, dont 216 adhérents au réseau francilien.

En **agriculture biologique** on recense 9 445 ha (1,6 % SAU) et 200 exploitations (4 %).

Les contrats Prairie (agriculture intégrée) concernent 138 agriculteurs pour la période 2009-2013.

La consommation des produits phytosanitaires pour les principales grandes cultures est mesurée par l'indicateur de fréquence de traitement moyen (IFT) : 5,6 en 2011.

En moins de 10 ans, la surface consacrée à l'**agriculture Bio a plus que doublé**



La sylviculture

Selon le Mos 2012, la **superficie boisée régionale** est de 287 313 ha (24 % superficie régionale) dont 95 612 ha ouverts au public.

66 % de la superficie forestière totale est privée (16 500 propriétaires de 1 ha ou plus).

Le volume de bois potentiel est en moyenne 175 ± 14 m³/ha. Les feuillus représentent 93 % de ce volume sur pied.

43 essences forestières ont été identifiées dans les forêts franciliennes.

Le **volume de bois récolté** en 2012 est de 314 300 m³ avant transformation.

Les **forêts certifiées** représentent 114 840 ha (PEFC) et 8 143 ha (FSC). 220 entreprises sont certifiées PEFC et 260 sites sont labellisés FSC.

Lien vers le texte intégral du chapitre « L'agriculture et la sylviculture » (à venir)

Voir dans *Les dossiers à suivre* les articles sur les « défis alimentaires ». Articles qui composeront le n° 173 des *Cahiers de l'IAU* à paraître au 4^e trim. 2016 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/environnement/defis-alimentaires.html>

Le patrimoine géologique et les matériaux

Le patrimoine géologique

Un inventaire du patrimoine géologique régional est prévu entre 2015 et 2017.

Les matériaux

98 sites d'extraction de matériaux sur 7 294 ha sont autorisés en 2012 (dont 4 301 ha et 65 exploitations pour les granulats). Ces surfaces concernent à environ 80 % des espaces agricoles de grandes cultures.

45 % des granulats consommés sont importés des autres régions. Par sa production de granulats recyclés, l'Île-de-France contribue à 25 % de la production nationale.

L'Île-de-France dispose de quelques atouts concernant les **matériaux biosourcés** (d'origine végétale ou animale) : 1 150 ha de chanvre, 1 800 ha de lin, 300 ha de miscanthus, 365 000 ha de cultures céréalières, dont une partie de la paille pourrait être valorisée.

Lien vers le texte intégral du chapitre « Le patrimoine géologique et les matériaux » (à venir)

Dépendance en **granulats**



Les déchets

Les déchets ménagers et assimilés (DMA)

77 structures intercommunales assurent la collecte pour 57 % de la population.

28 syndicats effectuent le traitement des DMA pour 99,4 % de la population.

5,6 Mt de DMA ont été collectés en 2012. Entre 2000 et 2012 les quantités de DMA collectées ont diminué de 35 kg par habitant passant de 507 à 472 kg/hab.

La destination des DMA collectés se répartit en : incinération (62 %), enfouissement en centres de stockage (13 %), valorisation matière (13 %), compostage (7 %), méthanisation (1 %).

En Île-de-France, diminution des **déchets ménagers et assimilés** en 12 ans



Les autres déchets

La production de **déchets dangereux** en 2011 est estimée à 970 300 tonnes.

36 300 tonnes de **déchets d'activités de soin** ont été produites en 2011.

6 millions de tonnes de **déchets d'activités économiques** non dangereux ont été produites en 2010.

30 millions de tonnes de **déchets de chantiers** ont été produites en 2010.

L'emploi

3 400 équivalents temps plein ont été comptabilisés sur les installations de traitement. Trois emplois sur cinq sont répertoriés dans les centres de tri-transit.

Lien vers le texte intégral du chapitre « Les déchets » (à venir)

L'urbanisme et l'habitat

L'urbanisme

La superficie totale régionale est de 1 206 500 ha (12 065 km²), dont 77,4 % d'espaces agricoles boisés et naturels, et 22,6 % d'espaces artificialisés (272 800 ha dont 192 300 ha d'espaces urbanisés).

L'évolution annuelle des espaces urbains selon le schéma directeur régional (Sdrif) est de 897 ha/an de 1999 à 2012.

La superficie d'espaces verts urbains ouverts au public en petite couronne se rapproche du seuil de 10 m²/ha recommandé par l'OMS et par le Sdrif (12 m²/hab. pour la Seine-Saint-Denis). Pour Paris le ratio est de 3,9 m²/hab. En grande couronne, tous les départements ont dépassé 25 m²/hab. sauf le Val-d'Oise avec 15 m²/hab.

L'urbanisme durable

Les écoquartiers (dispositif national identifiant les projets exemplaires sur 7 thématiques : eau, déchets, biodiversité, mobilité, sobriété énergétique et énergies renouvelables, densité et formes urbaines, écoconstruction) : 12 projets lauréats sur 4 années 2009, 2011, 2013 et 2014.

Les nouveaux quartiers urbains (dispositif régional pour la création de quartiers innovants et exemplaires) : 24 projets lauréats en 2009, 2011 et 2013.

L'approche environnementale de l'urbanisme (intégration de la dimension environnementale à chaque étape du projet urbain) : 10 projets lauréats sur 3 ans (2010, 2011 et 2013).

Le patrimoine

L'Île-de-France compte 3 997 monuments protégés (dont 1 128 classés et 2 869 inscrits), 245 sites classés, 258 sites inscrits, 44 zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP), 6 aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap). Ces dernières, qui doivent remplacer les ZPPAUP, intègrent les enjeux environnementaux.

L'habitat

Le parc immobilier francilien compte 5 522 000 logements (16,6 % du parc national) dont 91 % de résidences principales au 01/01/2012.

L'habitat et la santé

L'identification du parc privé potentiellement indigne donne 4,4 % du parc privé francilien en 2011.

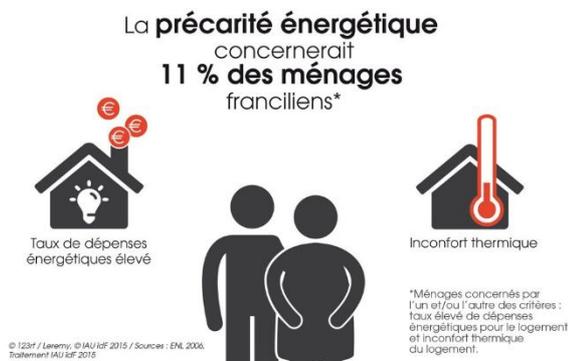
772 arrêtés préfectoraux d'insalubrité pour la région ont été prononcés en 2012.

248 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone ont été comptabilisés en 2012.

De 2008 à 2011, le nombre de cas de saturnisme (intoxication par le plomb) a diminué de 183 à 99.

La précarité énergétique (taux élevé de dépenses énergétiques pour le logement et/ou inconfort thermique du logement) concernerait 11 % des ménages franciliens en 2006.

Lien vers le texte intégral du chapitre « L'urbanisme et l'habitat » (à venir)



Enquête nationale logement 2013 : nouvelles contributions sur les conditions de logement en Île-de-France » à paraître au 4^e trimestre 2016 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/societe-et-habitat/les-conditions-de-logement-en-ile-de-france.html>

Teodora NIKOLOVA, « Vers un nouvel urbanisme souterrain : des métropoles engagées », *Note rapide Territoires*, n° 697, septembre 2015 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/vers-un-nouvel-urbanisme-souterrain-des-metropoles-engagees.html>

Alexandra COCQUIERE, « Le droit : frein ou moteur de l'aménagement souterrain ? », *Note rapide Planification*, n° 696, septembre 2015 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/le-droit-frein-ou-moteur-de-lamenagement-souterrain.html>

La mobilité

L'enquête globale transport 2010

Selon l'**enquête globale transport 2010**, près de 41 millions de déplacements ont lieu quotidiennement en Île-de-France, dont 70 % hors Paris. 39 % des trajets sont effectués à pied, 38 % en voiture et 20 % en transports collectifs.

La portée d'un déplacement (distance à vol d'oiseau entre le lieu d'origine et la destination) en voiture est en moyenne de 6,1 km et sa durée de 23 minutes.

La portée d'un déplacement en transport collectif est en moyenne de 8,9 km et sa durée moyenne de 48 minutes.

73 % des **véhicules** de plus de 10 ans émettent plus de 160 g de CO₂ par km, soit la moitié du parc francilien.

58 % des bus de la RATP (transports parisiens) répondent à la norme Euro 4 en 2013, et 60 % du parc Optile (opérateurs autres que RATP).

Le vélo

Le nombre quotidien de déplacements exclusivement à vélo atteint 650 000 en 2010, soit le double de 2001. Une étude de l'Observatoire régional de la santé a montré que les bénéfices pour la santé de la pratique du vélo étaient largement supérieurs aux risques.

Le linéaire total d'aménagements cyclables atteint 3 532 km en 2012. Le plan de déplacements urbains d'Île-de-France a identifié 100 coupures urbaines à résorber d'ici 2020.

La région Île-de-France est traversée par 5 itinéraires de véloroutes.

Les déplacements à **vélo** en Île-de-France
x 2 en 10 ans



© 123rf / Levenny, © IAU îdF 2015 / Sources : EGT 2001 Deiva, EGT 2010 Sif, Omnil, Deiva

L'autopartage

2 788 voitures électriques Autolib en libre-service sont réparties sur 64 communes en 2014.

278 établissements, dont 80 % d'entreprises, se sont engagés dans des démarches de mobilité (plans de déplacements d'entreprises et inter-entreprises).

Les marchandises

201 Mt de marchandises ont été transportées en 2012, majoritairement par la route (87 %). Le réseau routier se compose de 866 km d'autoroutes et voies rapides, 320 km de routes nationales, 9 600 km de routes départementales, et plus de 26 000 km de voies communales.

Le **transport fluvial** génère 7,8 milliards de tonnes-kilomètres.

Les aéroports

700 000 mouvements ont été comptabilisés pour les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Orly en 2013. Paris-Charles-de-Gaulle est au 8^e rang mondial et au 2^e rang européen pour le trafic de passagers.

Lien vers le texte intégral du chapitre « La mobilité » (à venir)

Dominique RIOU, Jeremy COUREL, Frédérique PREDALI « Les deux-roues motorisés : quelle approche pour les politiques de mobilité ? », *Note rapide* n° 721, juin 2016

Corinne ROPITAL, Pierre VETOIS, « La logistique urbaine : métamorphose et innovations », *Note rapide Mobilité*, n° 719, juin 2016

Carole DELAPORTE, Corinne ROPITAL, Christine TARQUIS, Pierre VETOIS *Comment améliorer la performance logistique du e-commerce ? Le B2C et son fonctionnement logistique en Île-de-France* <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/comment-ameliorer-la-performance-logistique-du-e-commerce.html>

Caroline RAES, Pierre VETOIS, *Véhicules électriques. En route vers une diffusion massive ?*, juin 2016 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/vehicules-electriques.html>

Frédérique PREDALI, « Le partage de véhicules : un marché francilien en expansion », *Note rapide Mobilité*, n° 699, septembre 2015 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/le-partage-de-vehicules-un-marche-francilien-en-expansion.html>

L'environnement sonore

22 % de la population de l'agglomération parisienne est exposée potentiellement à des niveaux de bruit en façade d'habitation supérieurs aux valeurs réglementaires.

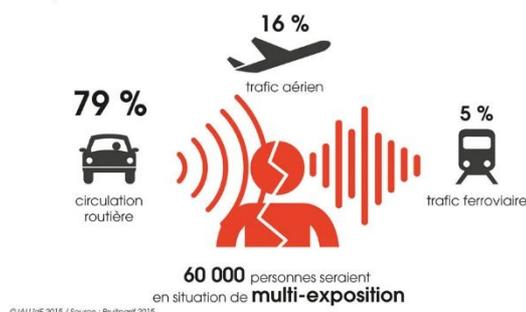
Dans l'agglomération parisienne, 79 % des **expositions potentielles excessives** au bruit sont dues en 2015 à la circulation routière, 3,5 % au trafic aérien et 3,7 % au trafic ferroviaire. Environ 60 000 personnes seraient dans une situation de multi-exposition environnementale.

Le bruit est en Europe la **2^e cause de morbidité environnementale** après la pollution de l'air. 75 000 années de vie en bonne santé seraient perdues par an dans l'agglomération parisienne du fait de l'exposition au bruit environnemental.

67 % des autorités compétentes de l'agglomération parisienne ont réalisé en juin 2015 leur **plan de prévention du bruit dans l'environnement** (PPBE), rendu obligatoire par la directive européenne 2002/CE/49.

Lien vers le texte intégral du chapitre « L'environnement sonore » (à venir)

L'exposition au **bruit** en Île-de-France



La qualité de l'air

Environ 3,4 millions de Franciliens sont potentiellement exposés à des niveaux de pollution qui ne respectent pas la réglementation.

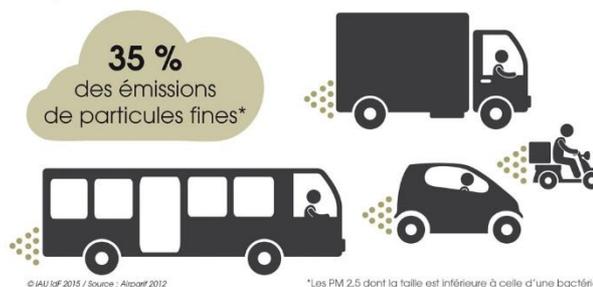
Le trafic routier est responsable en 2012 de 56 % des émissions d'oxyde d'azote (43 % dus aux véhicules particuliers, diesel à 91 %), de 28 % des émissions de particules PM10, de 35 % des émissions de particules PM2,5, de 14 % des émissions d'hydrocarbures (COVNM), et de 32 % des émissions de gaz à effet de serre.

1,4 million d'habitants de l'agglomération, au voisinage de grands axes de circulation, sont en 2013 potentiellement concernés par un dépassement de la valeur limite journalière pour **les particules PM10**. L'ensemble des 11,7 millions de Franciliens sont potentiellement concernés en 2013 par le dépassement de l'objectif de qualité pour les particules fines PM2,5.

L'indice Atmo concerne la qualité de l'air des agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants. En moyenne pour 4 polluants (SO₂, NO₂, O₃, et PM10), il caractérise la qualité de l'air ambiant de l'agglomération parisienne. En 2013, il est très bon à bon 63 % de l'année, moyen 18 % de l'année, et médiocre à très mauvais 19 %.

Lien vers le texte intégral du chapitre « La qualité de l'air » (à venir)

Le **trafic routier** francilien responsable de ...



L'énergie

La production d'énergie

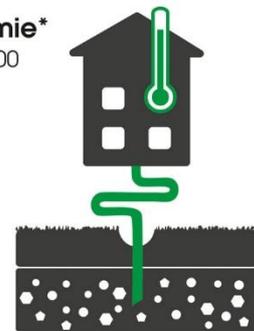
La production régionale d'électricité (renouvelable et non renouvelable) couvre en moyenne 9 % des consommations d'électricité de la région francilienne.

La consommation d'énergie

La consommation finale d'énergie (énergie consommée sous sa forme transformée par l'utilisateur final) est en 2012 de 23,9 Mtep (14 % de la consommation nationale), soit 2,03 tep par habitant (moyenne nationale 2,45 tep). Les secteurs les plus consommateurs d'énergie sont les transports (44 %), l'habitat (30 %) puis le tertiaire (19 %). Les ventes de carburants routiers se répartissent en 76 % pour le gazole contre 24 % pour l'essence (en volume). 18,6 % des certificats d'économie d'énergie délivrés depuis 2006 concernent l'Île-de-France.

Lien vers le texte intégral du chapitre « L'énergie » (à venir)

1 175 GWh
produits par la **géothermie***
soit l'équivalent de 130 000
logements raccordés



*Géothermie basse énergie, à partir de la nappe du Dogger caractéristique du sous-sol francilien.
© IAU îdf 2015 / Source : Atere 2012

Les risques naturels et technologiques majeurs

Les risques naturels

762 communes (59 %) sont concernées par un **plan de prévention du risque naturel** (PPRN), inondation ou mouvement de terrain ou sécheresse, approuvé ou en cours d'élaboration.

561 communes sur 1 300 sont potentiellement exposées au **risque inondation** par débordement des cours d'eau, soit 50 180 ha (14,6 %), 845 601 habitants (7,3 %), 435 000 logements (8 %).

81 communes sur les 189 de la métropole du Grand Paris font partie du territoire à risque inondation (TRI) « métropole francilienne ».

90 **arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles** ont été promulgués en 2013.

551 des communes (40 %) ont été reconnues au moins une fois en état de catastrophe naturelle vis-à-vis du retrait-gonflement des argiles depuis 1983.

4 739 ha de zones sous-minées ont été comptabilisés pour 396 175 habitants au 01/01/2014.

Les risques technologiques

96 établissements sont classés **Seveso** (directive européenne 96/82/CE), dont 39 seuil haut au 01/01/2014.

506 sites et sols pollués ou potentiellement pollués en Île-de-France ont été recensés dans la base nationale Basol, et 36 739 anciens sites industriels et activités de service sont signalés dans la base nationale Basias.

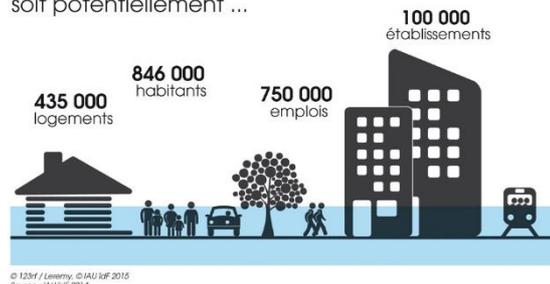
21 **plans de prévention des risques technologiques** (PPRT) sur 26 ont été approuvés au 01/01/2014.

Lien vers le texte intégral du chapitre « Les risques naturels et technologiques majeurs » (à venir)

Elisabeth BORDES-PAGES, Simon CARRAGE, Ludovic FAYTRE « Aménagement et risque inondation : une démarche innovante en Seine Amont » *Note rapide Territoires*, n° 709, mars 2016 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/amenagement-et-risque-inondation-une-demarche-innovante-en-seine-amont.html>

Julie MISSONNIER, Édouard MASSONNEAU, Dorothée PALAYAN *CPER 2015-2020 Île-de-France. Évaluation environnementale*, juillet 2015 <http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/cper-2015-2020-ile-de-france.html>

Le risque d'**inondation** concerne
561 communes sur les 1300 d'Île-de-France,
soit potentiellement ...



© 1204 / Leemmy, © IAU îdf 2015
Source : IAU îdf 2014

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement

L'Île-de-France compte plus de 1 000 associations de protection et de défense de l'environnement. 350 sont affiliées à France nature environnement Île-de-France. 11 associations ont un agrément régional et 49 un agrément départemental.

100 fermes pédagogiques ont été recensées en 2012 par l'Arene.

102 structures d'éducation à l'environnement sont membres du Graine Île-de-France.

Le réseau Vivacités pour une ville durable compte une centaine d'adhérents.

Lien vers le texte intégral du chapitre « La sensibilisation et l'éducation à l'environnement » (à venir)

En Île-de-France,
plus de 1 000 associations
œuvrent pour l'environnement



© IAU IDF 2015
Source : France nature environnement
(FNE) Île-de-France 2014

Les agences et observatoires régionaux de l'environnement

La direction de l'environnement du conseil régional www.iledefrance.fr

L'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (Arene) www.arenidf.org

L'Agence des espaces verts de la région Île-de-France (AEV) www.aev-iledefrance.fr

L'Association de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France (Airparif) www.airparif.asso.fr

L'Observatoire du bruit en Île-de-France (Bruitparif) www.bruitparif.fr

L'Observatoire régional des déchets d'Île-de-France (Ordif) www.ordif.com/public/ordif

L'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France (Natureparif) www.natureparif.fr

La société d'économie mixte dédiée à la rénovation énergétique des bâtiments et aux énergies renouvelables (SEM Energies Positif) www.energiespositif.fr

Lien vers le texte intégral du chapitre « Les agences et observatoires régionaux de l'environnement » (à venir)